

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023 - 026**

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18
Présents : 10
Votants : 13
Dont 03 pouvoirs

L 'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le LUNDI 25 SEPTEMBRE à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Septembre 2023

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire, Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Karine LETELLIER, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Maud GIROUD-GARAMPON, Bernard LY, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : MM. Mmes Julia BESSON, Stéphanie BOSQUET, Maxime CIARDULLO, ayant respectivement donné pouvoirs à Mmes GIROUD-GARAMPON, OLIVER, DELUBAC ; Eléonore BEL-BARRAFATO, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux.

ABSENTS : MM. Mme Arlette BERNARD, Pierre CARRE, François LADET, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LETELLIER.

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ROUTE DE CLERMONT, ROUTE DE LA GARANGERE ET CHEMIN DU HAUT GAYET - CHOIX DE L'ENTREPRISE :

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement des routes de Clermont, de la Garangère et Chemin du Haut Gayet.

Une procédure adaptée a été retenue pour l'opération citée en objet, selon les articles L 2123-1 et R2124-1 du code de la commande publique.

4 entreprises ont répondu.

Entreprise retenue :

Entreprise COLAS

Z.A. Bièvre Dauphiné – 239 rue Augustin Blanchet – 38690 COLOMBE

Pour un montant total HT de 202 815,35€ SOIT 243 378,42€ TTC

Le Conseil Municipal de CHIRENS, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE d'ATTRIBUER** à l'entreprise **COLAS** le marché de travaux correspondant à l'aménagement des Routes de Clermont, La Garangère et Chemin du Haut Gayet pour un montant H.T. de 202 815,35€, soit TTC 243 378,42€.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents permettant de mener à bien ce marché de travaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 25 septembre 2023

Christine GUTTIN,
Maire de CHIRENS

